

## **Activité R1.1.A2 Création d'une plateforme multi-acteurs (institutions, associations, syndicats) pour l'amélioration des conditions de travail et de sécurité sociale des femmes travailleuses dans l'agriculture**

### **La Plateforme multi-acteurs - PMA**

**Deuxième rencontre de la PMA**, le 1/4/2022 a été réalisé un atelier de restitution et de concertation pour d'une part, affiner et statuer sur la gouvernance de la plateforme, et d'une autre part restituer les résultats validés avec les différentes parties prenantes pour fixer les groupes de travail thématique et leur gouvernance.

Le fonctionnement et la gouvernance de la PMA ont été débattus en abordant les sujets suivants :

- L'organigramme de la PMA et la précision de leurs rôles,
- La proposition du nouveau nom de la plateforme,
- Le nombre et les critères de sélection des représentants des OSCs et des ouvrières agricoles,
- La définition des modalités des prises de décision : quorum 50%+1,
- La détermination de la fréquence des réunions de chaque entité de la PMA,
- Discussion concernant la représentativité des OSC,
- La validation du schéma de la gouvernance préparé par ADVI/VALUE.

### **Troisième rencontre de la PMA**, le 16/5/2022 et première convocation du CD

Cet atelier a été l'occasion pour discuter les aspects organisationnels de la gouvernance de la plateforme et son fonctionnement, en adoptant une approche participative et inclusive en invitant tous les membres mobilisés afin d'avoir la même orientation stratégique pour la continuation des travaux de la PMA. Une attention particulière a été donnée au comité Directeur : sa composition et ses tâches ont été validés par les membres selon la proposition illustrée par ADVI/VALUE qui est le résultat des activités antérieurement menées.

Un Memorandum a été préparé et envoyé aux membres du CD pour la signature.

Trois groupes de travail thématiques ont été mis en place :

Groupe Thématique : Cadre législatif

Groupe Thématique : Transport

Groupe thématique : Santé et Sécurité

Leurs objectifs sont d'étudier la documentation existante, de prioriser les recommandations émanant des supports étudiés et de présenter 1 à 2 recommandations abouties au comité directeur et aux comités régionaux pour validation/appropriation et lancement de campagnes de plaidoyer.

On a établi :

- Désignation des personnes cibles de chaque membre de la PMA
- Le groupe thématique auquel appartient chaque OSC
- Élection du chef de file de chaque groupe thématique
- Fixation des travaux et des activités de chaque groupe thématique à réaliser dans les prochaines étapes (un chronogramme préliminaire pour chaque groupe).

Lors de l'atelier du 16/05/2022, les 3 GT se sont réunis pour :

- définir l'objectif général et les objectifs spécifiques de chaque groupe
- Lister nominativement les membres de chaque groupe
- Désigner un chef de file
- et déterminer les moyens de communication entre les membres du groupe, en tenant compte de son accessibilité pour les femmes ressources ouvrières agricoles

### **Quatrième rencontre de la PMA**, le 13/12/2022

Cette réunion officielle et formelle du Comité Directeur de la PMA a été organisée à la suite des résultats obtenus et le document des recommandations discutées et retenues lors des réunions des GT, afin de s'approprier les thématiques de plaidoyer.

Durant cette réunion, deux sujets d'échange ont pris place :

- Discussion et validation du **Mémorandum d'accord pour la constitution d'une plateforme multi-acteurs de coordination et de plaidoyer en faveur des droits socio-économiques des travailleuses agricoles,**
- Discussion et validation **des recommandations retenues par les GT.**

Les travaux ont permis la validation du Mémorandum suivant une approche participative et inclusive avec les membres présents, ainsi que le développement et la validation des recommandations suite aux discussions. Les travaux ont permis aussi la validation du plan des recommandations: il y a eu la présentation des travaux réalisés par les Groupes Thématiques qui ont abouti à la priorisation des recommandations retenues et discutées, sur la

base des études réalisées dans le cadre du projet FAIRE, particulièrement les recommandations, issues de l'étude juridique, partagées par l'Expert M.Lahmar pour les développer dans les groupes de travail thématiques. En dernier lieu, il y a eu la présentation des recommandations prioritaires, en se basant sur le vote, par les membres des Groupes Thématiques pour la validation par les membres du Comité Directeur.

### **Les recommandations validées par les membres du Comité Directeur**

#### **Les recommandations retenues du Groupe Thématique Cadre législatif :**

- L'amendement du Code de Travail (y intégrer les définitions des parties prenantes : agriculteur, ouvrière itinérante/saisonnnière, exploitation familiale etc..).
- La ratification de 3 conventions internationales (C190, C129 et C184)

#### **Les recommandations validées en faveur du Groupe Thématique Santé et Sécurité :**

- Rendre effective la considération d'accident de trajet pour couvrir tous les accidents survenus lors du déplacement des ouvrier-ère-s pour rejoindre leurs lieux de travail et pour rentrer chez elles, pour résoudre d'une manière définitive la question des garanties en cas d'accident.
- Renforcer les organes de contrôle. Les corps des inspecteurs de travail, contrôleurs CNSS et les médecins de travail devraient être renforcés quant à l'effectif et aux prérogatives.

#### **Les recommandations retenues du Groupe Thématique Santé et Sécurité suivantes :**

- Créer une contribution sociale de solidarité pour le financement des régimes de couvertures sociales des ouvrier-e-s agricoles.
- Faire bénéficier et généraliser pour les ouvrières agricoles saisonnières les programmes de promotion sociale à travers le PNAFN et le AMG II.
- Un régime de couverture sociale spécifique pour les travailleuses agricoles itinérantes ou autres, dans le cadre de la CNSS, bénéficiant d'une contribution sociale à définir avec les parties prenantes (CNSS et ministère des finances).

#### **Les recommandations retenues du Groupe Thématique Transport :**

- Correspondance au Ministère des Affaires Sociales pour étudier, codifier et réglementer les relations professionnelles dans le secteur agricole, y compris le transport des travailleurs agricoles comme élément de santé et de sécurité.
- Élargir le champ d'activité des SMSA au service du transport des travailleurs agricoles au profit de ses adhérents
- Accélération des procédures de normalisation et d'enregistrement d'un formulaire de publication administrative par les parties prenantes du Ministère de l'Intérieur.
- Définition du type de transport des travailleuses agricoles et sa promotion au niveau régional, par les gouverneurs.

### **Les Groupes thématiques**

Les Groupes thématiques, selon la méthodologie proposée par ADVI (en annexe), ont eu pour mission de :

- Développer les actions de plaidoyer inter-institutionnelles sur les droits des femmes travailleuses agricoles d'une manière participative à travers un affinement de la compréhension des différents obstacles sur les 3 thématiques (Cadre législatif, Santé et Sécurité, Transport) ;
- Promouvoir une charte d'engagement dans la réalisation des différentes activités de la PMA, tout en développant une feuille de route des prochaines étapes à procéder.

Afin de répondre à cette mission, le rôle des groupes thématiques ont travaillé pour:

- identifier, selon les thèmes, les recommandations qui sont contenues dans l'étude du cadre juridique du travail de la sécurité sociale dans le secteur agricole, les recommandations développées dans le document de la recherche-action mais aussi les recommandations et propositions issues des ateliers de divulgation avec les ouvrières agricoles dans les régions ;
- étudier, discuter, enrichir et prioriser les recommandations selon des paramètres de priorisation qu'ils vont établir par eux-mêmes ;
- concevoir et développer des thématiques de plaidoyer et travailler sur des plans de plaidoyer ;
- élaborer des plans pour la conception et la mise en œuvre du plaidoyer pour les recommandations (en s'adossant aux travaux réalisés pour fixer 3 recommandations de plaidoyer/par groupe) afférentes aux modifications du cadre légal et réglementaire, et des mécanismes d'appui au travail décent des ouvrières agricoles ;
- partager et diffuser des études ;
- apporter le conseil au Comité Directeur et à la plateforme via la coordination avec le Secrétariat général.

**Le Groupe de Travail Transport** a été hébergé à l'Observatoire Nationale de Sécurité Routière, avec la participation de tous les partenaires institutionnels.

**Première réunion des trois groupes de travail transport, juridique et Santé et sécurité** le 16/5/22

Lors de ces premières réunions, qui ont suivi la réunion plénière de la plateforme multi-acteurs, les participants, les objectifs et les méthodes de travail des trois groupes ont été définis.

**Deuxième réunion des GTs juridique et santé et sécurité** le 20/07/2022

Les membres de ces 2 GT ont été invités à se réunir dans le but de discuter les points suivants :

- Formalisation de la liste des membres,
- Présentation des membres du secrétariat PMA
- Validation de la méthodologie du travail du GT
- Programmation de la date et du contenu de la prochaine réunion

A la fin de la rencontre :

- La méthodologie du travail validée
- La date de la prochaine rencontre fixée
- Liste des membres du GT formalisée
- Un des membres du secrétariat a été présenté
- L'objectif de la prochaine réunion a été identifié

**Troisième réunion du GT juridique** le 18/08/2022

Le groupe a été invité à se réunir dans le but de:

- Bien assimiler les recommandations de l'étude juridique
- Recueillir d'autres recommandations des membres du GT.
- Programmer la date et les objectifs de la prochaine rencontre

Comme décrit dans le rapport narratif de la période 1/2/21-31/1/22 l'Étude sur le cadre législatif du travail agricole avait déjà été terminée. L'expert Issam Lahmar mobilisé pour l'étude a accompagné le travaux de la PMA avec la présentation de l'étude pendant la session du 16 mai 2022 et a participé aux premiers rencontres du Groupe thématique sur le cadre législatif pour présenter avec plus de détail l'Étude et les recommandations ici contenues le 18/8/2022.

**Quatrième réunion du GT juridique** le 08/11/2022

Le groupe a été invité à se réunir dans le but de définir les priorités choisies par chaque membre.

Le travail du GT juridique a abouti à la liste des recommandations à présenter à la PMA le 13/12/22, sachant que les recommandations qui n'ont été choisies que par une seule personne ne sont pas reportées dans le tableau ci-dessous. Voir le PV pour les recommandations prioritaires.

**Troisième réunion du GT santé et sécurité** le 30/08/22

Le groupe a été invité à se réunir dans le but de:

- Formalisation de la liste des membres
- Présentation des membres du secrétariat PMA
- Validation de la méthodologie du travail du GT
- Programmation de la date et du contenu de la prochaine réunion

Les output atteints:

- Liste des membres du GT formalisée
- Méthodologie du travail validée
- La date de la prochaine rencontre fixée pour le 30 Août 2022
- L'objectif de la prochaine réunion : déterminer les recommandations les plus urgentes et les plus importantes.

**Quatrième réunion du GT santé et sécurité** le 08/11/2022

Le groupe a été invité à se réunir dans le but de définir les priorités choisies par chaque membre.

Le travail du GT santé et sécurité a abouti à la liste des recommandations à présenter à la PMA le 13/12/22, sachant que les recommandations qui n'ont été choisies que par une seule personne ne sont pas reportées dans le tableau ci-dessous. Voir le PV pour les recommandations prioritaires.

**Ateliers de restitution des travaux de la PMA**

### **Ateliers de restitution des travaux de la PMA pour la Présentation des propositions sélectionnées par les 3 Gts**

Jendouba – 05/01/2023 , Sfax - 11/01/2023, Mahdia – 12/01/2023

Trois ateliers ont été organisés pour la Présentation des propositions sélectionnées par les 3 Groupes Thématiques de la PMA.

Les trois réunions ont été tenues en présentiel et sont déroulées selon un plan similaire qui a prévu : Présentation de la mission COSPE-NEXUS-VALUE pour la mise en place de la plateforme, Rappel des différentes réalisations pour la constitution de la plateforme (Rappel de : la charte de la PMA, la gouvernance de la PMA, gouvernance des GT...), Présentation des recommandations des GT validées par le Comité Directeur de la PMA, Débat et discussion.

Ces réunions formelles des Commissions Régionales de Faire ont été organisées à la suite des résultats obtenus et le document des recommandations validées et retenues lors de la réunion du Comité Directeur, afin de favoriser l'appropriation des thématiques de plaidoyer avec les buts de :

- Présenter les recommandations validées par le Comité Directeur aux membres de la Commission Régionale
- Faciliter l'appropriation des recommandations par les membres de la Commission Régionale pour un plaidoyer des droits socio-économiques en faveur des travailleuses agricoles.

Qualité des participant.e.s: coordinatrice régionales Faire, CRDA, FGA, UNFT, ACG, CNSS, MAFFE Commissariats régionaux, AFDD, LTDH, associations régionales adhérentes aux CSR, gouverneur de Sidi Bouzid, Direction régionale du transport (DRT Mahdia), Cit'ESS, association Rayhana, certains GDAs et GIEs .

Pour plus de détails voir rapport et listes de présences, ppt des présentations.

### **Ateliers de restitution des travaux de la PMA pour la Présentation du Plan de Plaidoyer**

Sidi Bouzid - 29/03/2023, Sfax - 30/03/2023, Mahdia – 04/04/2023, Jendouba – 06/04/2023

Quatre ateliers ont été organisés pour la restitution des décisions prises au sein de la PMA comme étape dans la mise en place du plaidoyer prévu par le projet. Ces ateliers ont pris place à la suite de la série des rencontres organisées au mois de janvier 2023, où les Commissions de Suivi Régionales (CSR) ont été informées des recommandations retenues par le Comité Directeur (CD) de la PMA concernant les axes de plaidoyer.

Les quatre réunions ont été tenues en présentiel et sont déroulées selon un plan similaire. Ainsi, une 1<sup>ère</sup> partie a compris la transmission des informations : travail des groupes thématiques (GT) de la PMA, méthodologie de sélection des recommandations, recommandations priorisées par les membres des Gts, plan du plaidoyer avec les activités préparatrices et les cibles de chaque action, rôle des structures régionales dans la mise en place du plan. La 2<sup>ème</sup> étape a été consacrée à la discussion (pertinence des recommandations, prochaines étapes, ) et aux propositions des présents (organiser une rencontre avec les élus de Sidi Bouzid à l'Assemblée des Représentants du Peuple pour le portage des recommandations priorisées, faire ressortir la particularité qui concernent les pêcheurs à pied et pêcheurs artisanaux femmes, programmer des activités régionales communes, implications des médias, diffusion des thèmes à travers les projets financés aux OSC et les Bureaux d'Écoute - Réseau des sentinelles, organiser des journées de plaidoyer lors de fêtes de la femme 08/ mars et 13 août et 15 octobre, ou lors d'accidents, que les retombés du plaidoyer soient des améliorations concrètes dans le quotidien de ces ouvrières, et non pas uniquement des déclarations d'intentions ou du marketing pour les associations impliquées dans la PMA, les discours et les matériaux de communication uniformisés).

Qualité des participant.e.s: coordinatrice régionales Faire, CRDA, FGA, UNFT, ACG, CNSS, MAFFE Commissariats régionaux, AFDD, LTDH, associations régionales adhérentes aux CSR, gouverneur de Sidi Bouzid, Direction régionale du transport (DRT Mahdia), Cit'ESS, association Rayhana, certains GDAs et GIEs  
Pour plus de détails voir rapport et listes de présences, Plan de plaidoyer, ppt des présentations.

### **Programme de FORMATION ET DIVULGATION pour syndicalistes - ouvrières agricoles**

Les activités de formation ont permis de renforcer les membres des syndicats sectoriel et de base affiliés à la FGA dans les régions d'intervention dans leurs stratégies de prévention et de réponse aux abus et violations et de se préparer pour répondre aux besoins des travailleurs agricoles.

Les activités de divulgation dans les régions ont permis de réunir ensemble les syndicalistes, OSC et institutions et ouvrières agricoles pour les informer de l'existence et du contenu de la Convention Collective cadre en Agriculture signée en Octobre 2015 entre UGTT et UTAP, mais son application reste lettre morte. De même, c'étaient des occasions de les informer sur le contenu des conventions collectives sectorielles en cours de préparation.

### **Activités réalisées**

### **FORMATION «La boîte à outils du travail syndical en agriculture »**

1 journée sur les Caravanes syndicales

1 journée sur les stratégies pour la sensibilisation, l'affiliation, la structuration des ouvrières agricoles avec approche genre

1 journée sur le caporalat

1 journée de formation sur La vision syndicale de l'écosystème du travail dans le secteur agricole

1 journée de formation sur les régimes de sécurité sociale pour les ouvrières agricoles

En total 5 séances réalisées, dont celle du 24/5/2022 réalisée pendant la période du présent rapport, sur les régimes de sécurité sociale.

Le syndicat agricole FGA - national et régional – a été impliqué dans la formation pour renforcer :  
leur capacité à observer les situations de les violations,  
les actions en contact direct avec les travailleuses,  
le signalement aux organes compétents des cas de violation des droits  
la négociation d'entreprise et de l'arbitrage.  
le dialogue social.

### **DIVULGATION de la CCCAG**

Les ateliers ont été organisés en présentiel sur 2 journées. La première journée avec un atelier de présentation de la CCAG qui cible la presse, les institutions, les organisations de la société civile pour souligner les conditions de travail des ouvrières agricoles et le manque d'application de la CCCAG. La deuxième journée consacrée aux ouvrières agricoles pour divulguer la CCAG de façon plus concrète.

En total réalisées 4 séances à Kasserine, Jendouba, Sfax, Mahdia dont 2, celles du 27-28/5/2022 et du 3-4/6/2022 réalisées pendant la période du présent rapport.

La Divulgateur a pour but d'améliorer le type et la qualité des services d'assistance des bureaux régionaux du FGA/UGTT pour l'application de la CCCA. Elle a permis aussi de sensibiliser les parties intervenantes aux conventions sectorielles, et en général de les mobiliser autour des activités du projet FAIRE.

### **Les Bureaux d'écoute et d'orientation et les Caravanes syndicales à Sfax, Jendouba et Kasserine**

Pendant les mois d'octobre et novembre 2022 à Sfax, Jendouba, et Kasserine, se sont tenues d'importantes activités liées à la promotion des droits économiques et sociaux de la femme travailleuse en agriculture, activités prévues dans le cadre des projets FAIRE et GEMMA en partenariat avec la FGA et l'UGTT.

Il y a eu des réunions préparatoires au niveau des URTT des 3 régions pour la mise en place des bureaux d'écoute et d'orientation dédiés aux ouvrières agricoles.

Les objectifs des réunions préparatoires ont été :

- Définir le rôle et l'horaire du Bureau d'écoute et d'orientation aux ouvrières agricoles
- Formaliser la liste des écoutantes du Bureau d'écoute et d'orientation aux ouvrières agricoles et les membres du réseau des sentinelles
- Répertoire les besoins du bureau d'écoute et d'orientation aux ouvrières agricoles
- Réaliser les Caravanes Syndicales.

A la suite de ces activités dans les 3 régions, Nexus, FGA et les Bureaux d'écoute et d'orientation, ont tenu des réunions de feedback et d'évaluation. Des recommandations pour l'UGTT et la FGA ont été émises afin d'assurer l'efficacité et la durabilité des activités des bureaux d'écoute :

- Faire une campagne médiatique intense et continue pour diffuser et informer les ouvrières agricoles de ces BE, particulièrement dans les radios locales et nationales. Cette campagne peut se faire au niveau central par la FGA et l'UGTT et aussi au niveau régional en incitant les URTT à participer aux programmes et émissions des médias régionaux et locaux.
- Inciter les départements des unions régionales du travail (URTT) à prioriser les dossiers et plaintes des ouvrières agricoles et à leurs donner l'importance nécessaire.
- Inciter les URTT à suivre de près le travail du BE par le biais de réunions périodiques avec les écoutantes
- Reconnaître institutionnellement ces bureaux d'écoutes dans l'organisation interne des URTT, afin que leurs activités soient reconnues par les vis-à-vis institutionnels régionaux et l'écosystème et que les BE aient le poids social de l'UGTT par ricochet.

### **Tableau de fonctionnement du bureau d'écoute et d'orientation aux ouvrières agricoles à URRT Sfax**

### **Bureau d'écoute et d'orientation aux ouvrières agricoles à UGTT Sfax**

<b>Objectifs</b>	*Écouter les préoccupations professionnelles des ouvrières agricoles. *Orienter les ouvrières agricoles vers les services spécialisés. *Suivre des dossiers de conflits professionnels auprès des départements syndicaux spécialisés.
<b>Lieu et Horaire d'ouverture</b>	URTT Sfax, Bureau de la femme et des jeunes travailleurs (bureau de Mme Mariem Rkik, membre BE URTT Sfax). Chaque Jeudi de 9h jusqu'à 13h à partir du 20/10/2022.
<b>Les écoutantes</b>	Mme Najwa Baccar (syndicaliste et écoutante dans la cellule d'écoute pour femmes ATFD Sfax) Mme Najet Ben Mansour (syndicaliste et écoutante dans la cellule d'écoute pour femmes ATFD Sfax) Mme Fawzia Eljed (membre section FGA Sfax) Mme Rim Fayadhi (SG syndicat de base CRDA) Mme Wissem Ermili (Membre de réseau sentinelles Mahres et membre Union locale TT Mahres)

### **Tableau de fonctionnement de bureau d'écoute et d'orientation aux ouvrières agricoles à URTT Jendouba**

<b>Bureau d'écoute et d'orientation aux ouvrières agricoles à UGTT Jendouba</b>	
<b>Objectifs</b>	*Écouter les préoccupations professionnelles des ouvrières agricoles. *Orienter les ouvrières agricoles vers les services spécialisés. *Suivre des dossiers de conflits professionnels auprès des départements syndicaux spécialisés.
<b>Lieu et Horaire d'ouverture</b>	URTT Jendouba, Bureau de l'immigration Chaque Jeudi de 10h jusqu'à 12h à partir du 03/11/2022.
<b>Les écoutantes</b>	Mme Faouzia Elmezni Mme Laila Namouchi Mme Zouhayra Eryahi (Membre de réseau sentinelles à Bousallem) Mme Saida Elmezni (Membre de réseau sentinelles à Fernana)

### **Tableau de fonctionnement de bureau d'écoute et d'orientation aux ouvrières agricoles à URTT Kasserine**

<b>Bureau d'écoute et d'orientation aux ouvrières agricoles à URTT Kasserine</b>	
<b>Objectifs</b>	*Écouter les préoccupations professionnelles des ouvrières agricoles. *Orientation des ouvrières agricoles aux services spécialisés. * Suivi des dossiers de conflits professionnels avec la section régionale de FGA et URTT *Assurer avec les partenaires la formation et sensibilisation des sentinelles et des ouvrières agricoles dans les thèmes en rapport avec les DES.
<b>Lieu et Horaire de travail</b>	URTT Kasserine, bureau de la FGA Chaque Mardi de 10h du matin jusqu'à 12h
<b>Les membres</b>	Jalila Bouzidi (écoutante) Sabeh Hajji (sentinelle Hassi Frid) Walid Dhibi (sentinelle Hassi Frid) Houda Bouallegui (sentinelle Sbeitla) Yassine Allegui (sentinelle Sbeitla)

Pour plus de détail voir le rapport détaillé des activités.

### **Forum de clôture du projet FAIRE Mahdia 27 au 28 avril 2023**

Nexus Tunisie a présenté ses activités dans le cadre du projet FAIRE, en particulier l'étude sur le cadre juridique du travail et de la sécurité sociale dans le secteur agricole, la formation de syndicalistes pour renforcer leurs capacités en relation avec leurs rôles auprès des OA, les ateliers régionaux de divulgation des conventions collectives dans le secteur agricole, particulièrement auprès des OA et des structures régionales et syndicalistes. L'activité des caravanes syndicales a été présentée, de même que la mise en place de 3 bureaux d'écoute et d'orientation des OA à Sfax, Jendouba et Kasserine, ont été présentées par la représentante de la section de la FGA régionale de Jendouba, en mentionnant que ce sont des structures d'appui opérationnelles pour les OA. L'après-midi du 1er jour, a été consacré à 3 ateliers (voire programme). Nexus Tunisie et ADVI ont été chargées d'animer l'atelier «Le plaidoyer en faveur des DES : Le portage de la plateforme de concertation ».

Les participants à cet atelier ont été:

- Mme Narjess Hamrouni, directrice du bureau d'appui à la femme rurale, MARPH
- Mr. Lotfi Ayari, sous-directeur de la direction de la femme en milieu rural, MAFFEE
- Sections régionales de la FGA de Jendouba et de Mahdia

- Sections régionales de l'UNFT de Jendouba et Sfax
- Associations locales : Kraten de Kerkenah, AISA (ONG internationale pour les droits des femmes), ACG de Sfax, Yes we can de Sidi Bouzid, Boullaregia de Jendouba,
- Trois femmes ressources ouvrières agricoles de Sfax
- Arrondissement d'appui à la femme en milieu rural, CRDA Sfax

Au démarrage de l'atelier, Nexus a exposé la présentation de la PMA et du plan du plaidoyer. Ensuite elle a partagé avec les présents l'objectif de la rencontre à savoir le portage et l'implication de ses structures dans les activités du plan de plaidoyer. ADVI a ensuite enchaîné avec la présentation des activités programmées pour chaque étape du plan du plaidoyer.

A la fin de l'exposé on a demandé à chaque présent de noter sur un méta plan dans quelle étape et avec quelles actions sa structure pourraient faire le portage du plan de plaidoyer de la PMA.

La majorité des structures présentes se sont inscrites dans la mobilisation du grand public, par des actions diversifiées, qui ont été présentées et explicitées en plénière. comme suit :

Structure	Axe d'implication et actions
MFFEPA	Renforcement des évidences et la mise à l'agenda dans les médias
Section FGA Jendouba	La mobilisation du grand public et sensibilisation par les médias
Section FGA Mahdia	Mobilisation par la sensibilisation des OA à leurs DES Mise à l'agenda des médias par l'organisation de l'URTT Mahdia d'un événement pour appuyer le plaidoyer, en collaboration avec les médias
Section UNFT Jendouba	Approfondissement du dialogue avec le pouvoir exécutif Coordination pour les conventions internationales
MARHP et CRDA Sfax	Renforcement des évidences et mobilisation du grand public par un film documentaire sur la situation des OA suite par exemple à un accident Sensibilisation des OA et des structures qui sont en relations avec leurs DES
Asso Yes We can et Bullaregia	Mobilisation du grand public Contribuer au Momentum
Asso Kraten	Mobilisation du grand public par : 1/la sensibilisation aux droits des femmes pêcheurs, 2/campagne de médiatisation en collaboration avec les OSC actives pour exposer les problèmes et les solutions proposées (vidéo-spots, ..), 3/encadrement du mouvement des femmes pêcheurs pour la revendication de leurs droits (pétitions, etc..)
AISA	I/Approfondissement du dialogue par : participation dans les réunions officielles, préparation des exposés de motifs, pression le gouvernement, II/ Mobilisation du grand publique par : sensibilisation de la société civile pour être un partenaire de qualité, émissions de radios au niveau national et régional, interview avec des femmes sur leurs conditions de travail.
femmes ressources ouvrières agricoles	1/En période de plaidoyer ; faire des actions de sensibilisation sur les DES des OA aux femmes et au grand publique, 2/informer les OA sur les structures et institutions pour les contacter et essayer d'avoir leurs DES ; ex la CNSS, les affaires sociales, le syndicat, 3/ Appeler les médias régionales et locales à faire des émissions sur les femmes ouvrières dans le secteur agricole.

## Financement en cascade pour OSC

En accord avec COSPE, Nexus a pris en charge l'activité de financement en cascade des OSCS des régions de Mahdia et Sfax, en collaboration avec les associations coordinatrices de FAIRE, à savoir Cit'ESS Mahdia et ACG Sfax. L'organisation de la mise en œuvre de cette activité, la sélection des OSCS postulantes, la révision des projets soumis a pris place durant la période de Mai à fin Juillet 2022. Ceci en plus de la participation à l'atelier de formation et de révision des propositions, organisé le 18 et 19 juin 2022 au profit de toutes les associations présélectionnées des 5 régions du projet FAIRE.

Cadre récapitulatif des associations et des subventions

Association	Titre du projet	Financement	1ere tranche 50%	2eme tranche 40%	3eme tranche 10%
<b>Sfax</b>					
<b>AFPD -Association femme de pêche</b>	Femmes actrices du développement Économique et sociale	30230,000	15230,000	12092,000	2908,000
Dates des OV			03/08/2022	19/4/23	17/07/23
<b>AKDDCL - Association Kratten pour le Developpement Durable</b>	Femmes des îles Kerkennah épanouies FIKE	24510,000	12255,000	9804,000	2451,000
Dates des OV			28/07/2022	19/4/23	26/06/23
<b>AJSK-Association tunisienne des jeunes et sciences kerkenah</b>	Les femmes rurales : moteurs du développement économique à Kerkennah	30000,000	15000,000	12000,000	3000,000
Dates des OV			01/09/2022	26/06/23	11/8/23
<b>Mahdia</b>					
<b>ACCAB - Club Culturel Ali Belhouane</b>	Libérer le potentiel de la femme en milieu rural	30840,000	15420,000	12 336,00	3084,000
Dates des OV			28/07/2022	12/12/22	26/06/23
<b>AFDD -Association des femmes pour un développement durable de Mahdia</b>	Histoire	30412,800	15206,400	12165,120	3041,280
Dates des OV			28/07/2022	12/12/22	19/4/23
<b>Wafa - -Association Wafa Solidarité</b>	Maison de la famille	30460,000	15115,000	12184,000	3046,000
Dates des OV			03/08/2022	12/12/22	19/4/23
Total subventions		<b>176452,800</b>			



### Initiatives économiques féminines

Le projet a visé à appuyer des initiatives collectives auto-organisées et indépendantes au profit des femmes rurales, potentielles victimes d'exploitation et abus en vue de lutter contre les abus et accroître leur émancipation socio-économique. Pour faire ça un appel à projets a été lancé le \_\_\_\_\_. Durant la première phase et en se basant sur une approche participative qui implique la participation de toutes les parties prenantes, le projet a étudié des initiatives proposées par les bénéficiaires afin de réfléchir à la faisabilité technique et financière de chaque initiative eu égard le profil des femmes rurales locales.

A la fin du processus 12 initiatives ont été approuvées et caractérisées à travers des plans d'affaires simplifiés regroupant au total 97 femmes des 4 gouvernorats cibles : Jendouba, Kasserine, Mahdia, Sfax et Sidi Bouzid. Le même groupe des femmes bénéficiaires a été ciblé par un programme de formation et d'accompagnement en vue de renforcer leurs capacités pour qu'elles soient en mesure de pérenniser leurs initiatives.

Region	Entreprise	Projet		TND
Mahdia	Batata d'or	Transformation de pommes de terre en frites, Sidi Alouane	Total	35 950,00
Mahdia	Mutuelle El Mandra	Elevage ovin et avicole Melloulech	Total	30 765,00
Jendouba	GDA Graguiz	Transformation produits agro-alimentaires trad (El-Oula)	Total	20827,00
Jendouba	GDA Graguiz	Elevage Ovin Fernana	Total	31140,00
Jendouba	GDA Graguiz	Elevage Ovin Bou Salem	Total	31950,00
Jendouba	GDA Graguiz	Elevage avicole Fernana	Total	28350,00
Sfax	GRP ELKhaoula	Vente des produits agroalimentaires traditionnels et du crabe bleu Ghraiba	Total	36487,00
Kasserine	Assoc Jeunes au services des Femmes – AJSF	Point de vente des produits des transformations agricoles	Total	33600,00
Mahdia	Batata d'or	Accompagnement Streamline	Total	3 000,000
Mahdia	Mutuelle El Mandra	Accompagnement Streamline	Total	5 000,000
Jendouba	GDA Graguiz	Accompagnement Streamline	Total	4 000,000
Jendouba	GDA Graguiz	Accompagnement Streamline	Total	2 000,000
Jendouba	GDA Graguiz	Accompagnement Streamline	Total	2 000,000
Jendouba	GDA Graguiz	Accompagnement Streamline	Total	2 000,000
Sfax	GRP ELKhaoula	Accompagnement Streamline	Total	2 000,000
		<b>Total Initiatives économiques</b>		<b>269 069,000</b>

Le programme de formation et d'accompagnement a eu l'objectif d'amener les bénéficiaires à comprendre la manière d'entreprendre leurs initiatives dans les meilleures conditions possibles et de conduire la commercialisation des produits.

Le programme de renforcement des capacités a été conduit dans les régions de Jendouba et Mahdia à raison d'un seul groupe par région. Le présent programme a visé 5 modules de formation, chaque module a été conduit en présentiel sur 2 jours dont les dates sont les suivantes :

Modules	Groupe Jendouba	Groupe Mahdia
	Dates de session	
Module 1 : Gouvernance	8 et 9 février 2023	14 et 15 février 2023

Module 2 : BMC	11 et 12 février 2023	16 et 17 février 2023
Module 3 : Communication et Gestion de conflits	18 et 19 février 2023	25 et 26 février 2023
Module 4 : Éducation financière	20 et 21 février 2023	27 et 28 février 2023
Module 5 : Commercialisation des produits	16 et 17 mars 2023	14 et 15 mars 2023

A la fin de la formation, qui a duré 8 jours et administré selon des approches andragogiques basées sur la participation active et la valorisation de l'expérience, les participantes ont saisi les enjeux et les clés de réussite de leurs initiatives. En effet, les participantes ont amélioré leur compréhension de la gouvernance au sein des GDA/GDAP, ont été conscientisées sur les opportunités à saisir quant à l'occasion de mener des projets au sein de ces groupements et aussi les bonnes pratiques pour ne pas échouer et faire tisser des relations win/win et des partenariats durables. Les participantes à travers ce cursus ont été amenées à comprendre mieux les aspects financiers de leurs initiatives et ont pu mieux saisir leur plan d'affaire. Quant à l'appui à la commercialisation, les participantes ont assimilé l'importance du besoin des clients et des prospects, dans la définition de la proposition de valeur du produits, et surtout l'importance de leur capacité d'être agile pour se positionner dans le marché avec des produits concurrentiels (Voire annexe Rapport de la Formation)

Après ce renforcement de capacités, la mise en application des compétences a été assurée à travers un programme d'accompagnement.